



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Crise économique et sociale dans les territoires

Question au Gouvernement n° 884

Texte de la question

CRISE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DANS LES TERRITOIRES

Mme la présidente . La parole est à M. David Taupiac.

M. David Taupiac . Monsieur le ministre de l'économie, nos territoires sont en grande souffrance. À la faveur d'une crise économique et sociale d'une rare intensité et malgré la mobilisation des élus, des syndicats, des associations et des acteurs économiques, nous constatons tous la dévitalisation de bassins de vie entiers. Le constat est alarmant : avec plus de 65 000 défaillances d'entreprises en 2024, chiffre en hausse de 17 % par rapport à 2023, nous faisons face à une crise structurelle qui affecte durablement nos territoires.

Je citerai un seul exemple dans mon territoire du Gers, qui illustre à mon sens cette réalité tragique. En mars dernier, à Vic-Fezensac, la fermeture de l'abattoir Delpeyrat a entraîné la perte de soixante-quinze emplois directs. Le mois suivant, un incendie a ravagé l'usine Gerstube, privant soixante-dix autres salariés de leur travail. Au total, 145 emplois ont disparu dans un bassin de vie de 11 000 habitants, où l'agroalimentaire, la viticulture et le tourisme constituent des piliers de l'économie locale.

À ces drames humains et économiques s'ajoutent des effets d'aubaine inattendus liés à ce type de sinistres, qui pénalisent encore davantage nos territoires. Entreprise familiale qui existe depuis près de quatre-vingts ans, Gerstube a été rachetée par le groupe Alfiplast. Depuis l'incendie qui l'a touchée, malgré la mobilisation des acteurs, la direction est restée quasiment injoignable. Ayant choisi de ne pas reconstruire l'usine, elle a finalement présenté un plan de sauvegarde de l'emploi, qualifié de très insuffisant par les services de l'État. Se pose maintenant la question du devenir des indemnités par les assurances.

Ces fonds sont notamment le fruit de la valeur ajoutée créée par les salariés et les acteurs du territoire. À ce titre, il paraîtrait incompréhensible qu'ils ne soient pas réinvestis localement pour maintenir l'activité économique du territoire. Comment l'État peut-il intervenir pour que cette activité économique reste dans ce territoire ? Plus globalement, comment instaurer un cadre légal pour garantir que les indemnités d'assurance soient réinvesties en faveur de la revitalisation de leur territoire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

M. Roland Lescure, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique . J'ai eu l'honneur d'être pendant deux ans ministre de l'industrie de la République française et je continuerai de mener les combats que j'ai alors engagés.

Mme Mathilde Panot . On a vu le désastre !

M. Roland Lescure, ministre . Je suis très heureux que notre ancien collègue Sébastien Martin, qui connaît bien

l'industrie et les territoires, m'ait rejoint pour traiter ce dossier essentiel.

Vous l'avez dit : en avril dernier, un incendie dévastateur a littéralement rasé l'usine de Gerstube à Vic-Fezensac. C'est un drame.

Vous vous êtes fortement mobilisé aux côtés de la présidente de région, du président du département et de la maire pour tenter de convaincre le groupe Alfiplast de reconstruire l'usine, ce qu'il a refusé. Je tiens à vous dire que je regrette cette décision.

Ma priorité, comme la vôtre je pense, sera de veiller au sort des salariés car, vous l'avez dit, le plan de sauvegarde de l'emploi n'est pas suffisant, notamment à l'aune des indemnités d'assurance qui ne manqueront pas d'être versées. Je travaillerai avec le ministre du travail pour m'assurer que ce plan les accompagnera dans de bonnes conditions et que de nouveaux emplois leur seront proposés, pourquoi pas au sein même du groupe.

Ma deuxième priorité sera le territoire. Il y a moins d'un mois, le gouvernement a notifié à la Commission européenne le fait que l'aéroport d'Auch sera désormais un point de passage transfrontalier. L'entreprise JCB Aero est présente dans cette zone. Grâce à cette décision, nous allons pouvoir développer l'emploi.

Le combat industriel est essentiel et difficile, mais grâce à des élus comme vous et à la mobilisation sans faille du gouvernement, je suis persuadé que nous y arriverons.

Données clés

Auteur : [M. David Taupiac](#)

Circonscription : Gers (2^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 884

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 octobre 2025